

Projet de liaison routière dite «Voie des Mercureaux» reliant la RN 57 à la RN 273 - Mise en compatibilité du POS Sud

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par décision du 8 juin 1988, confirmée le 18 avril 1990, M. le Ministre de l'Équipement a approuvé le dossier d'avant-projet et autorisé le lancement de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de liaison routière dite «Voie des Mercureaux», devant relier la RN 57 à la RN 273 et à la mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols de Besançon «secteur Sud», Fontain et la Vèze, ainsi qu'à l'attribution à la voie nouvelle du statut de déviation de route nationale à grande circulation. Le principe de cette liaison routière figure au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération de Besançon, approuvé par décret en Conseil d'État le 13 février 1978.

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 mai 1990 au 29 juin 1990, M. le Préfet du Département du Doubs a adressé une copie du rapport, des conclusions motivées de la commission d'enquête et les annexes au rapport général. L'annexe 6.1 est relative à la mise en compatibilité du POS de Besançon secteur Sud. Elle précise que la commission d'enquête estime la mise en compatibilité du POS secteur Sud fondée. La commission d'enquête a donc émis un avis favorable à la mise en compatibilité du POS de Besançon secteur Sud.

Le Conseil Municipal est donc invité à approuver la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols de Besançon «secteur Sud», afin que la procédure soit poursuivie.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Je tiens à vous préciser le sens de cette délibération : la commission d'enquête en question a émis un avis favorable pour une mise en compatibilité du POS secteur Sud avec le projet. C'est simplement cela qui vous est demandé et pas un grand débat qui n'apporterait rien de plus sur cette voie des Mercureaux. J'ai trois inscrits pour intervenir, ça suffira, pas d'autres ? Quatre avec Joseph PINARD.

Mme FOLSCHWEILLER : Il n'est pas question de faire un grand débat, rassurez-vous Monsieur le Maire. Simplement pour rester logique à nos prises de position sur la voie de desserte et de contournement, on ne peut pas être d'accord avec cette mise en compatibilité, voilà.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Nous l'avions bien compris comme cela et comme c'est vous, ce n'est pas un grand débat, merci d'être le porte-parole des Verts.

M. TOURRAIN : Chacun connaît ma position sur ce projet dont je conteste l'utilité, mais puisque l'État veut le faire et abonde un crédit pour le faire, que trois collectivités se sont prononcées en faveur de ce projet, la démocratie a ses lois, celles de la majorité. Alors que cela se fasse mais vite, ce dont je doute profondément. Donc je m'abstiendrai sur cette mise en compatibilité entre le plan d'occupation des sols et les résultats de la commission d'enquête.

M. PIERLOT : Je serai à peine un peu plus long pour rappeler nos positions parce qu'au dernier Conseil Municipal on avait voté favorablement la rocade Nord-Ouest qui va de Planoise à la RN 57 direction Vesoul. Nous avons également dit pourquoi nous étions d'accord avec ce tronçon, que pour nous il représentait la voie de desserte des différents quartiers, en particulier la technopole et la nouvelle ZAC qui se crée à Planoise.

Par contre, nous sommes en totale opposition en ce qui concerne la voie des Mercureaux et par là-même ce que nous appelons le petit contournement ; outre le fait que la vallée des Mercureaux est un endroit agréable et qui a une valeur écologique indéniable, nous pensons que ce projet est dépassé. A l'heure où le PACT vient d'être signé par une soixantaine de communes, nous raisonnons encore en terme de ville ; l'agglomération bisontine ne peut pas faire l'impasse d'une voie structurante qui lui permettrait de dégager les axes de son développement. Pour les voies de communication entre autres, il nous faut penser en terme d'agglomération et le grand contournement doit être l'ossature de ce Grand Besançon. C'est pourquoi nous voterons contre la voie des Mercureaux. Et pour finir si vous permettez, je dirai vert pour la voie de desserte, rouge pour les Mercureaux.

M. PINARD : Trois remarques sur des faits nouveaux. Moi je trouve déplorable qu'à propos de l'avis de la commission d'enquête, on puisse dire «on pouvait s'y attendre». Je trouve que c'est une façon allusive, insinuante qui est destinée à semer le trouble et le doute en ce qui concerne l'honnêteté de ladite commission. Je pense que c'est par ce genre de procédé oblique, empoisonné que l'analyse objective d'un dossier dévie, qu'elle dérape dans un climat de suspicion qui est malsain, voilà ma première remarque.

Ma deuxième remarque c'est pour dire que je trouvais étrange cette histoire de cartes envoyées au Président de la République. Je trouve le procédé malsain et démagogique ; c'est à croire que Dieu, comme disait le petit catéchisme de mon enfance voit tout, entend tout. S'il peut arriver que le Président de la République, qui est aussi un citoyen, donne un avis sur un dossier d'environnement qu'il connaît bien compte tenu de ses attaches familiales ou familiaires avec tel ou tel site, je trouve qu'il est ubuesque, anarchique, impérial, même napoléonien, de lui demander de trancher de tous les conflits posés par l'aménagement du territoire. Il existe dans ce genre de démarche biaisée, tordue, une négation de la décentralisation, une forme de médiatisation polluante, qui ne respecte pas du tout les principes de la Constitution de la République.

La troisième remarque que je voulais faire, et c'est de loin la plus importante, je trouve incroyable que les partisans de l'autre solution n'aient jamais organisé une seule réunion publique dans les communes où leur projet provoquerait des dégâts importants puisque si je lis la commission d'enquête, elle dit bien qu'elle a pu constater au cours de sa visite des lieux que plusieurs constructions, en particulier des habitations devraient être expropriées. On n'a jamais dit ça publiquement, je ne l'ai jamais lu quelque part. Enfin ! je trouve invraisemblable qu'on soit sans cesse contre alors qu'on ne fait rien pour expliquer ce qu'est l'alternative, qu'on ne soit pas allé au clairon là où on doit «bousiller» des maisons ; du point de vue de la démocratie, ce n'est pas très fort ! Quand j'étais candidat, il y avait 205 communes à cette époque-là, je les ai visitées les 205 ; il y en a 4 à aller voir et ils n'y sont même pas allés je trouve ça démagogique et vraiment déplorable vis-à-vis du public. Puis j'attends encore qu'on organise une visite dans le secteur de la double écluse qui est par ailleurs, dit le rapport de la commission d'enquête, «un lieu très fréquenté par les promeneurs, cyclistes et coureurs à pied où il offre actuellement un cheminement de petites routes et chemins de halage propices à la pratique d'activités de détente et sportives dans le calme et la beauté du site comme attrait supplémentaire». On est toujours contre, mais l'alternative qu'on a, on n'ose pas la montrer parce qu'elle n'est pas belle.

M. TOURRAIN : Je voulais indiquer que je n'ai pas une alternative rouge et verte. Tout à l'heure j'ai exprimé un point de vue qui est un point de vue personnel, ce n'est pas le point de vue du groupe.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : J'ai bien compris.

M. TOURRAIN : Je craignais que d'autres ne l'aient pas compris comme cela.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Vous savez que je comprends tout venant de votre part, il y a si longtemps qu'on se connaît que même parfois sans rien dire on se comprend, vous le savez bien !

M. NACHIN : Je ne vais pas répondre point par point à ce qu'a dit PINARD car je crois qu'il se laisse aller à un peu de dépit. Il a le sentiment, je pense, que les choses ne sont pas jouées comme l'espérait (rires) et que la Président de la République écouterait peut-être davantage les écologistes qu'il ne le pense. Il y aurait beaucoup de choses à dire sur ce qu'il nous a dit, en particulier sur les conseils qu'il nous donne sur notre façon de mener notre campagne. Je pense que notre campagne pour qu'on entende la voix de ceux qui ne veulent pas que soit saccagée la voie des Mercureaux, est en train de porter ses fruits. Et de toute façon, si je n'ai pas voulu intervenir parce que je ne voulais pas lasser les gens, je crois qu'on parlera encore pendant des années et des années de la voie des Mercureaux.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, 7 Conseillers votant contre et 5 s'abstenant, adopte la proposition du Rapporteur.